

COMITÉ DES COMMISSAIRES DE LA POLICE DE SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE – PROCÈS-VERBAL
9 JUIN 2020 – 16H18
RÉUNION WEBEX

PRÉSENTS

Commissaires

Edward Keyes, président
Douglas Jones, vice-président
Michael Costello, secrétaire
Don Darling, maire
Gary Sullivan
Jeff McAloon

Membre du personnel

Stephan Drolet, chef de la police, M.O.M.
Tanya LeBlanc, inspecteur, division des services de patrouille
Marven Corscadden, directeur du développement des affaires
et de l'efficacité des affaires
Daphne Waye, secrétaire de séance

Médias

Barbara Simpson, Brunswick News Inc.

Absent

Maike White

1. Ouverture de la séance

Le président Keyes souhaite la bienvenue à tous à la réunion de la session publique du 9 juin 2020, et ouvre la réunion Webex. Le président demande au chef de police Drolet de faire le point sur la COVID-19, et le chef de police déclare qu'ils sont de nouveau pleinement opérationnels et ont rouvert le comptoir d'accueil au quartier général de la police avec les protocoles en place.

2. Approbation du procès-verbal

2.01 Procès-verbal du 12 mai 2020

Sur proposition du commissaire Darling
Appuyé par le secrétaire Costello

RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 12 mai 2020 du comité des commissaires de la police de Saint John soit approuvé. (O2006-01)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président mentionne que le chef de police Steph Drolet a publié un communiqué de presse le 9 juin 2020 concernant les récents événements qui se sont produits relatifs au racisme et aux événements tragiques aux États-Unis.

Le président Keyes veut faire quelques commentaires sur cet événement tragique ainsi que sur le véhicule blindé qui a été offert à la Force de police de Saint John (FPSJ) et sur les politiques entourant son utilisation, ainsi que sur les discussions concernant la question de savoir si la ville de Saint John devrait continuer à avoir une commission de police. Il déclare qu'il y a vingt-deux ans, il a été nommé premier président du comité des commissaires de la police de Saint John (CCPSJ) dans le cadre d'une nouvelle itération de la commission, qui a fait suite au rapport de deux cents pages de Perivale & Taylor après la dissolution de la commission en 1996 par le conseil de l'époque. Le rapport Perivale & Taylor comprend cent recommandations sur la façon dont la Force de police de Saint John pourrait être mieux gouvernée/gérée et comment elle pourrait mieux servir les citoyens de Saint John. Il mentionne que toute personne remettant en question le rôle de la commission actuelle et la structure de gouvernance de la FPSJ est invitée à lire le rapport qui est un document public, et mentionne qu'il comprend un chapitre complet sur la façon dont la ville de Saint John devrait procéder pour gouverner la FPSJ ; si elle devrait être directement gérée par le conseil ou si elle devrait y avoir une commission en place et les conclusions du rapport Perivale & Taylor après avoir interrogé une centaine de participants étaient qu'elle devrait être gouvernée par une commission de police. Le président Keyes déclare que la participation de la collectivité est importante et essentielle et permet d'éviter toute une série de problèmes et d'arguments tels que l'ingérence politique et l'implication de groupes d'intérêts spéciaux en influençant ceux qui ont un contrôle direct sur la FPSJ. Il ajoute qu'il a travaillé avec de nombreux chefs de police et que dans toutes ses discussions, aucun d'entre eux n'a dit qu'il souhaitait n'avoir aucune commission de police en place et préférerait traiter directement avec le conseil. Il a ajouté qu'en tant que groupe de personnes nommées par la ville et la province du Nouveau-Brunswick, avec deux représentants du conseil municipal au sein de la commission, ces personnes n'ont à cœur que l'intérêt des citoyens de Saint John et que ces derniers sont bien servis par la mise en place d'une commission de police supervisant et gouvernant la FPSJ.

Message de Steph Drolet, chef de police de la FPSJ

« J'espère que ce message vous trouvera en bonne santé. Les événements récents de ces dernières semaines ont amené chacun d'entre nous à réfléchir à une question qui a longtemps été un sujet de conversation et de controverse. Le racisme : la façon dont il affecte chacun d'entre nous et la manière dont nous pouvons tous nous efforcer de faire les choses mieux et différemment.

Je tiens à vous assurer que les forces de police de Saint John sont déterminées à travailler avec toutes les communautés de notre ville. Notre devise – Nous Servons et Protégeons avec respect – est plus que des mots. C'est la base de ce que nos agents et les membres de notre personnel s'engagent à faire chaque jour, car nous travaillons avec de nombreuses personnes et groupes au sein de notre collectivité. Nous nous efforcerons toujours de veiller à ce que les besoins et les préoccupations de nos citoyens

soient satisfaits et nous nous efforcerons toujours de faire mieux grâce à un apprentissage continu et à une écoute active.

Ce monde est loin d'être parfait, mais en travaillant tous ensemble, en nous écoutant les uns les autres, en partageant nos messages et en nous respectant mutuellement, nous pouvons favoriser une culture de compréhension et d'apprentissage. Réaliser ce qui fait que nous sommes tous différents nous rend plus divers, ce qui nous donne non seulement un point de vue plus fort, mais aussi la capacité de nous adapter aux temps qui changent.

Depuis mon arrivée à Saint John, j'ai été témoin de beaucoup de force, de compassion et de volonté de donner. Cette collectivité comprend que tout n'est pas facile, mais qu'avec du travail, de la détermination et une volonté d'adaptation, tout est possible.

De nombreuses conversations sont encore à venir dans les semaines, les mois et les années à venir. Je m'engage à ce que nous prenions toujours le temps d'écouter les dirigeants et les citoyens de la collectivité, quelles que soient leurs confession, origine, culture et race. Nous faisons tous partie ensemble de cette collectivité et c'est sa diversité qui la rend si grande. »

Le chef de police Drolet mentionne que le véhicule blindé a été acquis pour accroître la sécurité des délinquants, du public et des officiers afin de leur donner des options qu'ils peuvent utiliser pour chercher une résolution à tout incident critique. Il ajoute qu'ils n'utilisent pas le véhicule pour contrôler la foule, car il n'est pas conçu pour cela. Il n'est déployé que là où il y a une question de vie ou de mort ; lorsque la police doit mettre en avant son meilleur atout.

Le commissaire Sullivan remercie le chef de police d'avoir envoyé son communiqué de presse et mentionne que l'une des préoccupations dans les courriels qu'il a reçus concerne le financement des forces de police, qui consiste à retirer de l'argent à la police pour le donner à des services de soutien plus importants. Il consacre un certain temps à essayer d'expliquer que la FPSJ a eu ces dernières années des conversations avec le gouvernement provincial sur la santé mentale et que c'est exactement ce dont parle le public concernant l'augmentation du soutien à la santé mentale. Il déclare le fait que la police répond à tout ce qu'elle reconnaît avoir besoin de soutien, et en outre qu'elle a élaboré un projet pilote en partenariat avec le gouvernement, et il demande au chef de la police de donner des précisions sur ce partenariat qui permettrait de s'attaquer à la racine de certains des dialogues.

Le chef de police Drolet dit que des accords de partenariat ont été signés pour l'équipe mobile de réponse aux crises (EMRC) du réseau de santé Horizon qui travaillera en partenariat étroit pour traiter les problèmes de santé mentale dans la collectivité d'une manière qui non seulement améliore la prestation des services, mais qui est aussi confidentielle, efficace, effective et financièrement responsable. Les travailleurs en santé mentale et les policiers travailleront ensemble pour répondre aux appels de clients en situation de crise nécessitant une intervention sur place via le numéro vert mobile de santé mentale ou des appels qualifiés tels qu'ils sont envoyés par la FPSJ. Les bénéficiaires des services de l'EMRC seront des personnes présentant des symptômes de maladie mentale, des troubles du comportement ou des problèmes de toxicomanie. Le chef de police déclare qu'ils sont en train de finaliser la description de deux

postes qui seront ouverts aux agents pour qu'ils puissent y postuler et qui seront attribués pour un mandat de trois (3) ans.

Le commissaire Darling dit qu'il a également participé à de nombreuses conversations récemment et que l'un des aspects les plus difficiles du rôle de tout dirigeant est de résister à l'envie de spéculer ou de sauter sur des événements auxquels il n'est pas associé. Ce qu'il entend dire, c'est que les gens ne comprennent pas comment ils peuvent communiquer avec leurs forces de police, qui est la commission de police, ce qu'elle fait et comment communiquer avec elle. Il est heureux d'entendre les commentaires du chef de police et il pense que tout cela offre une opportunité pour eux de réfléchir à la manière dont ils peuvent s'assurer qu'ils sont ouverts et au service des gens. Il ajoute que nous vivons une période très difficile, qu'il s'agisse des conversations budgétaires ou des événements qui se sont produits aux États-Unis et dans leur propre province autour du racisme et des préjugés systémiques et de tous les défis auxquels sont confrontées la collectivité et la force de police. Au fond, il constate que les gens veulent dialoguer et il demande à chacun de réfléchir à la manière dont ils peuvent s'assurer qu'ils peuvent le faire. Il désire également faire savoir au public qu'il y a deux (2) postes disponibles au sein du CCPSJ, et qu'il a partagé le lien et qu'il a également mentionné qu'ils voulaient la diversité et devaient répondre à leur matrice de compétences et avaient essayé au cours des dernières années de recruter et de travailler par le biais du processus de candidature. Il mentionne qu'un rassemblement « La vie des noirs compte » se tiendra le dimanche 14 juin 2020 et qu'il s'est demandé quelles seraient les prochaines étapes après ce rassemblement.

Le président Keyes mentionne que le CCPSJ a un site web qui est lié au site web de la ville de Saint John et de la police de Saint John et que toutes les adresses électroniques des commissaires sont indiquées sur le site et que l'adresse électronique du bureau est policecommission@saintjohn.ca qui est contrôlé quotidiennement et traité immédiatement.

En ce qui concerne l'adoption de l'ordre du jour, le commissaire Sullivan mentionne une lettre du conseil qu'ils n'ont pas encore reçue, mais qu'ils recevront concernant une modification du budget qui devrait être ajoutée au point 8.06 – « Lettre du conseil communal concernant l'ajustement budgétaire ».

Sur proposition du vice-président Jones

Appuyé par le commissaire Sullivan

RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 9 juin 2020 du comité des commissaires de la police de Saint John soit adopté avec les ajouts. (O2006-02)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

4. Divulgence de conflits d'intérêts

4.01 Aucun membre n'est en conflit d'intérêts relativement à l'un des points à l'ordre du jour.

5. Questions soumises à l'approbation du comité

5.01 Il n'y a pas de questions soumises à l'approbation du comité.

6. Délégations et présentations

6.01 Il n'y a pas eu de délégation ni de présentation pour la réunion.

7. Examen des sujets écartés des questions soumises à l'approbation du comité

7.01 Aucun sujet n'a été écarté des questions soumises à l'approbation du comité

8. Correspondance générale

8.01 Rapport mensuel interne / mai 2020

Le chef de police Drolet signale qu'au cours du mois de mai 2020, une (1) plainte, trois (3) correspondances élogieuses et zéro (0) grief ont été reçus.

Sur proposition du commissaire Sullivan

Appuyé par le vice-président Jones

RÉSOLU que le rapport mensuel interne pour la période de mai 2020 soit reçu et déposé. (O2006-03)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

8.02 Points saillants du rapport d'activité mensuel / mai 2020

Appels de service traités par le CCSP pour la FPSJ seulement – 4 331 appels en mai ; rapports d'incidents – dossiers de police générés à la suite d'appels de service (tous les appels ne donnent pas lieu à des dossiers) 660 rapports en mai ; crimes violents – voies de fait, vols qualifiés, infractions relatives aux armes, menaces – 77 dossiers en mai ; crimes contre les biens – vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits – 108 dossiers en mai ; Loi sur la santé mentale – 34 dossiers en mai ; appels de service LIÉS à la santé mentale (incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale) – 151 dossiers en mai ; arrestations – 113 dossiers en mai ; conduite avec facultés affaiblies – 3 dossiers en mai ; accidents de véhicules automobiles – 106 dossiers en mai ; émission de contraventions – 104 contraventions émises en mai ; formation – 22 heures en mai ; salle communautaire (organismes externes) – 0 heure en mai ; programme auxiliaire – 5 heures en mai.

Sur proposition du commissaire Darling

Appuyé par le commissaire Sullivan

RÉSOLU que les points saillants du rapport mensuel d'activités de mai 2020 soient reçus et déposés. (O2006-04)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

8.03 Budget de fonctionnement 2020 – résultats financiers d'avril

L'objectif de ce rapport est de fournir au comité une mise à jour de la situation financière du budget de fonctionnement 2020 de la Force de police de Saint John pour le premier trimestre se terminant le 30 avril 2020.

M. Corscadden discute du rapport et déclare que pour la période terminée au 30 avril 2020, **les coûts nets de fonctionnement** de la Force de police de Saint John étaient inférieurs de 677 889 \$ ou de (7,8 %) au budget.

Six domaines clés ont contribué à cet écart budgétaire :

1. Les recettes ont dépassé les prévisions budgétaires de 25 363 dollars ;
2. Les salaires et traitements dépassent légèrement le budget de 7 773 dollars ;
3. Les coûts des heures supplémentaires ont été inférieurs de 77 979 dollars au budget ;
4. Les dépenses de temps de tribunal et autres dépenses de personnel ont été inférieures de 44 841 dollars au budget ;
5. Les avantages sociaux étaient inférieurs de 64 773 dollars ;
6. Les biens et services ont été inférieurs de 472 706 dollars au budget.

Rapports et documents en annexe au rapport :

- État consolidé des opérations – 30 avril 2020 ;
- Analyse des écarts budgétaires – 30 avril 2020.

Sur proposition du commissaire McAloon

Appuyé par le vice-président Jones

RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John accepte et approuve le budget de fonctionnement 2020 – résultats financiers d'avril et en transmette une copie au conseil communal, comme l'exige l'article 7(3) de la Loi sur la police du Nouveau-Brunswick. (O2006-05)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

8.04 Aperçu des résultats financiers du CCSP pour avril 2020

L'objectif de ce rapport est de fournir au comité une mise à jour de la situation financière (non vérifiée) du budget de fonctionnement du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) pour le premier trimestre se terminant le 30 avril 2020.

M. Corscadden s'exprime sur le rapport et déclare que pour la période terminée au 30 avril 2020, les **dépenses nettes de fonctionnement** du Centre de communication pour la sécurité publique étaient inférieures de 297 536 dollars (48,3 %) au budget.

Cinq domaines clés ont contribué à cet écart budgétaire positif :

1. Les recettes ont dépassé le budget de 258 666 dollars, mais il ne s'agit là que d'un écart entre l'allocation budgétaire et le moment où les factures ont été envoyées aux clients ;
2. Les salaires et traitements ont été inférieurs de 96 074 dollars au budget ;

3. Overtime costs exceeded budget by \$97,011;
4. Les avantages sociaux ont été inférieurs de 23 778 dollars au budget ;
5. Les biens et services ont été inférieurs de 16 029 dollars au budget.

Rapports et documents en annexe au rapport :

- État consolidé des opérations – 30 avril 2020 ;
- Analyse des écarts budgétaires – 30 avril 2020.

Sur proposition du commissaire Sullivan

Appuyé par le commissaire Darling

RÉSOLU, que le rapport sur les résultats financiers du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) d'avril 2020 soit reçu et déposé. (O2006-06)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

8.05 Rapport sur les maladies de longue durée - mai 2020

L'objectif du rapport est de fournir au comité une mise à jour sur la maladie de longue durée, l'invalidité de longue durée (ILD), l'indemnisation des travailleurs et les employés travaillant dans le secteur des travaux légers pour la période se terminant en mai 2020. Le rapport est divisé en deux sections : l'Association des policiers de Saint John (APSJ) et la section 486 pour mai 2020/avril 2020 et le changement net. Le total combiné des deux sections (APSJ et Local 486) pour mai 2020 est de 17, comparé au total pour avril, 2020 qui est de 21 avec un changement net de -4.

Un comité de retour au travail conjoint a été formé plus tôt cette année par Stephanie Hanlon, administratrice des ressources humaines de la FPSJ, avec pour mandat de permettre à l'employeur et aux représentants de l'Association des policiers de Saint John de travailler en collaboration avec un conseiller médical professionnel (CMP) externe pour atteindre l'objectif principal de faciliter le retour en toute sécurité de tous les policiers (actuellement dans un programme de retour au travail (RAT) ou affectés à des tâches restrictives) à leur affectation habituelle.

Sur proposition du commissaire Sullivan

Appuyé par le commissaire McALoon

RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John reçoive et dépose le rapport de maladie de longue durée – mai 2020. (O2006-07)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

8.06 Lettre du conseil communal concernant les ajustements budgétaires

Une lettre sera envoyée par le conseil communal en ce qui concerne les ajustements budgétaires. Le président Keyes demande qu'une provision soit présentée au chef de police Drolet à son arrivée, et le commissaire Sullivan suggère que le président et le chef de police fassent une

présentation au comité sur les informations relatives aux ajustements budgétaires, ce que le comité accepte.

Sur proposition du secrétaire Costello

Appuyé par le commissaire Sullivan

RÉSOLU que la lettre du conseil communal sur les ajustements budgétaires soit transmise au chef de la police. (O2006-08)

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

9. Levée de la séance

Sur proposition du commissaire Darling

Appuyé par le commissaire Sullivan

RÉSOLU que la réunion de la séance publique soit levée à 16 h 40.

À l'issue du vote, la proposition est adoptée.

Président Edward W. Keyes, Q.C.

Vice-président Doug Jones